

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PREMIER VICE-PRESIDENT

**DECLARATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
LE PREMIER VICE-PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE DU BURUNDI LORS DE LA 62^{ème}
SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES
NATIONS UNIES.**

NEW YORK, LE 27 SEPTEMBRE 2007

- **Monsieur le Président,**
- **Monsieur le Secrétaire Général,**
- **Excellences Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**
- **Mesdames, Messieurs les Chefs de délégations,**
- **Distingués Délégués,**
- **Mesdames, Messieurs,**

Permettez-nous, avant tout propos, de vous adresser, Monsieur le Président, nos vives et chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la présidence de la présente session et de vous dire tout le plaisir pour la délégation que j'ai l'insigne honneur de conduire de vous voir présider les travaux de notre auguste Assemblée.

Qu'il nous soit également permis de rendre un hommage mérité au Président sortant qui a dirigé avec beaucoup de sagesse et de discernement les travaux de la dernière session.

Nous tenons par la même occasion à transmettre au Secrétaire Général, Monsieur Ban KI MOON, la haute appréciation ainsi que les sincères encouragements de Son Excellence Monsieur Pierre NKURUNZIZA, Président de la République du Burundi, pour les efforts inlassables qu'il déploie, depuis sa récente prise de fonction, à défendre et à promouvoir les nobles idéaux de notre Organisation.

Monsieur le Président,

Construire un monde viable pour l'humanité est une tâche dévolue à la communauté internationale et à chacun de ses membres. Notre position au Burundi est qu'en consolidant la paix et la justice à l'intérieur de nos frontières, nous contribuons en même temps à l'évolution harmonieuse de ce monde.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement du Burundi met tout en œuvre, aussi bien à l'intérieur du pays qu'au niveau régional, pour créer un environnement propice à la consolidation de la paix et de la sécurité ainsi qu'au renforcement d'un Etat de droit et au développement.

Il nous plaît à cet égard d'affirmer que la signature de l'Accord Global de cessez-le-feu intervenu le 7 septembre 2006 entre le Gouvernement et le mouvement rebelle FNL a fortement contribué au retour à la paix et à la stabilité dans notre pays. Cela a ouvert la voie aux pourparlers sur les aspects spécifiques de mise en œuvre de cet Accord dans la sérénité.

Bien que depuis quelques semaines, le mouvement FNL a unilatéralement décidé de suspendre ces pourparlers sans que des raisons vraiment

convaincantes soient présentées, nous ne sommes pas découragés car nous pensons qu'il s'agit d'une difficulté de parcours de nature à ne pas perturber durablement les acquis que tout un chacun souhaite préserver.

Des efforts sont présentement en train d'être déployés pour la reprise rapide de ces pourparlers. Un Sommet régional sur la question devrait se tenir très prochainement pour encourager le mouvement FNL à s'asseoir de nouveau sur la table des négociations, la seule voie acceptable pour arriver à une paix durable. En tout état de cause, le Gouvernement burundais reste ouvert à toutes les propositions visant à réunir les conditions requises pour un tel exercice.

Le retour à la paix a également favorisé l'exécution en cours des programmes prioritaires du Gouvernement à savoir la réconciliation nationale, l'éducation et la santé pour tous, la reconstruction et la relance économique. A cet égard, le Gouvernement a déjà initié et entend consolider un dialogue franc et constructif entre tous les acteurs politiques, la société civile et les médias.

Des questions relatives à la bonne gouvernance politique et économique, naguère taboues eu égard à leur caractère délicat, sont régulièrement débattues ouvertement et des actions concrètes sont prises afin d'améliorer la situation. Dans ce cadre, une loi sur la lutte contre la corruption a été promulguée, une brigade et une cour anti-corruption ont été mises sur pied et démarrent déjà leur fonctionnement; permettant de ce fait une meilleure transparence dans la gestion des affaires publiques.

Monsieur le Président,

Pour mieux réussir la délicate tâche de réconciliation nationale, les burundais n'ont d'autres choix que de relire ensemble l'histoire de leur pays caractérisée à plusieurs égards par des zones d'ombre. Le Gouvernement a, à cet effet, engagé des négociations avec le Secrétariat Général des Nations Unies en vue de mettre en place la Commission Vérité et Réconciliation. Nous allons bientôt entamer des consultations nationales sur la question et les conclusions devraient constituer une base solide pour la création et le fonctionnement de cette commission.

Le Gouvernement burundais est parfaitement conscient que le respect des droits de la personne humaine est le socle de toute démocratie. Si ici et là nous observons encore malheureusement quelques cas de violations des droits humains dans le pays, ceux-ci sont sans doute la résultante des vicissitudes d'une longue et grave crise socio-politique.

Sinon nous nous sommes résolument engagés à ne ménager aucun effort pour promouvoir des réformes nécessaires et prendre des dispositions adéquates permettant à tous et à chacun, nationaux et étrangers, de s'épanouir en toute quiétude sur le sol burundais.

Monsieur le Président,

La guerre civile qui a ravagé notre pays a provoqué l'extrême paupérisation de la population burundaise. Soucieux de résoudre progressivement le problème de pauvreté et d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, des mesures ont été prises pour la gratuité des soins de santé dispensés aux enfants de moins de cinq ans et aux mères qui accouchent dans les structures sanitaires publiques et pour la gratuité de la scolarisation au niveau de l'école de base.

Le Gouvernement a également mis sur pied le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté qui a été adopté aussi bien sur le plan national qu'international et qui a été présenté à nos partenaires du développement lors de la Table Ronde de Bujumbura en Mai 2007. L'appel lancé par notre pays à la communauté internationale a été reçu favorablement car des financements de nos programmes prioritaires pour la période 2007 - 2010 ont été promis. Nous voudrions saisir cette occasion pour réitérer toute la gratitude du Gouvernement et du peuple burundais à tous nos partenaires pour leur généreuse contribution au cours de cette Table Ronde. Nous leur saurions hautement gré de bien vouloir traduire leurs engagements en actes concrets afin de satisfaire au plus tôt les besoins les plus pressants de la population.

Cheminant côte à côte avec la Commission des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix, le Gouvernement a également mis sur pied un cadre stratégique pour la Consolidation de la Paix.

Il s'agit d'un cadre qui engage tous les partenaires socio-politiques nationaux et internationaux à contribuer au renforcement de la paix retrouvée, et faire en sorte que les résurgences des crises sanglantes soient gommées à jamais.

Nous voudrions saisir cette opportunité pour exprimer notre gratitude à la commission pour les résultats satisfaisants déjà obtenus ensemble, ainsi que pour le soutien du fonds de consolidation de la paix dont mon pays a pu être généreusement bénéficiaire.

Monsieur le Président,

Convaincu que la paix et la sécurité ne peuvent s'affirmer qu'à partir de sa propre maison et de son environnement immédiat, le Burundi participe activement, dans le cadre régional, aux travaux de la Commission Tripartite Plus regroupant la République Démocratique du Congo, le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi. Cette Commission est pour nous un forum adéquat pour discuter sans faux-fuyants de nos questions de sécurité ; notamment de la présence de nombreux groupes armés qui y circulent et hypothèquent dangereusement les acquis démocratiques et le développement des pays membres.

Bien plus, le 15 décembre 2006, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de onze pays membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, dont notre pays le Burundi, ont signé le Pacte sur la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs avec comme objectif ultime de

faire de cette zone un espace de paix, de croissance économique et de développement durable et partagé. Le Burundi a eu l'honneur et le privilège d'être élu par ses pairs pour abriter le siège du Secrétariat Exécutif de la Conférence.

Par ailleurs, en remettant sur les rails la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) aux côtés du Rwanda et de la République Démocratique du Congo, et en adhérant à la Communauté Est-Africaine réunissant la Tanzanie, l'Ouganda, le Kenya et le Rwanda, nous sommes animés de ce même esprit de construction d'un monde paisible, prospère et uni.

En tout état de cause, le Burundi fait ses petits pas sur le chemin de la paix. Les résultats sont visibles et encourageants. Quand même le chemin est évidemment encore long, tant il est vrai que nous réémergeons d'abîme profonde.

Contrairement au contexte d'antan, l'environnement régional devient de plus en plus favorable au succès. Le soutien de la communauté internationale à notre pays devrait s'en inspirer, en être encouragée et aller de l'avant, les incidents de parcours doivent en confirmer la nécessité et non entraîner des hésitations.

Monsieur le Président,

Les principaux défis à notre Organisation ont fait l'objet d'exposés complets par nos prédécesseurs à cette tribune. Sur ce registre donc, notre contribution pourrait risquer de lasser un auditoire déjà fort sollicité.

Néanmoins, faire face aux menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité ; maîtriser le cours de la mondialisation, préserver l'environnement, faire reculer la pauvreté, la faim, les maladies et l'ignorance ; constituent autant de préoccupations qu'aucune excuse ne saurait dispenser d'évoquer. Tant il est vrai que le retour régulier sur les mêmes questions en délimite progressivement les contours ; offrant ainsi la possibilité d'une large prise de conscience.

Bien des facteurs de tension continuent de marquer la situation internationale en même temps qu'apparaissent de nouvelles sources d'instabilité et d'incertitude. Il est indéniable qu'un travail remarquable a été accompli depuis quelques années dans le cadre de notre Organisation comme dans celui des organisations continentales et régionales et que des foyers de tension se sont éteints et d'autres sur le point de l'être. Nous demeurons cependant préoccupés par la persistance des conflits sanglants en Somalie, au Darfour, dans l'Est de la République Démocratique du Congo, en Irak et au Moyen-Orient, pour ne citer que ceux-ci.

Malgré les efforts déployés et les moyens consentis, il reste encore beaucoup à faire. Le Burundi a décidé d'apporter sa modeste contribution à la résolution de certaines de ces crises en fournissant des observateurs militaires et policiers

pour le Darfour et des contingents militaires de maintien de la paix en Somalie dans le cadre des opérations mises en place par l'Union Africaine.

Notre délégation est d'avis que plus que par le passé, nous nous devons d'œuvrer à accroître notre capacité à agir à titre préventif en agissant rapidement et efficacement pour désamorcer les sources potentielles de conflits et en neutralisant à la racine les germes des situations conflictuelles.

Nous savons pertinemment que la prévention des conflits est une préoccupation constante de la communauté internationale. Les efforts de stabilisation et les opérations de maintien de la paix en constituent des témoignages éloquentes. Il importe d'accompagner ce processus par le renforcement des prérogatives du Secrétaire Général liées à la diplomatie préventive pour éviter que des différends mineurs ne dégèrent en conflits ouverts.

Monsieur le Président,

La prévention des conflits ne peut être efficace sans prendre en compte la question lancinante de la prolifération des armes légères et de petit calibre qui constituent un pernicieux facteur de déstabilisation.

Nous voudrions lancer un vibrant appel aux pays producteurs d'armes légères à adopter des politiques responsables d'exportation qui contribuent réellement à endiguer le flux illicite d'armes.

Il en est de même de la question du désarmement que notre pays considère comme fondamentale pour le retour rapide à la sécurité, à la paix et au développement. Nous le disons d'expérience au Burundi car le pullulement des armes légères dans ce pays comme dans ceux de la région des Grands Lacs continue de causer des destructions de vies humaines et d'infrastructures sociales et économiques de même qu'il anéantit tout effort de reconstruction et de développement.

Le terrorisme international constitue également un autre défi majeur à la paix et à la sécurité mondiales. Le phénomène s'est manifesté sur tous les continents, prouvant à suffisance que le terrorisme n'a ni patrie, ni ethnie ni religion.

L'absence d'une stratégie adéquate et efficace pour annihiler ce fléau nous place davantage à la merci de celui-ci.

De telles situations devraient constituer un des défis prioritaires de la famille des Nations Unies. Il faut donc faire de notre Organisation un outil au service de tous, dans tous les pays, un outil capable de susciter des espoirs, de dissiper des inquiétudes et de remettre sur les rails le respect de la règle et du droit international. Dans le contexte, nous devons nous accorder et nous décider à rendre notre organisation plus fonctionnelle, plus pragmatique et plus démocratique, pour la rendre capable d'accomplir sa mission. Cette mission devant être accomplie en parfaite coopération avec les organisations

régionales dont l'efficacité en matière de prévention de conflits et d'intervention n'est plus à démontrer malgré les ressources insuffisantes.

Par ailleurs, nous formulons le vœu que la réforme du Conseil de Sécurité longtemps préconisée et discutée soit enfin une réalité dont le visage doit notamment revêtir une représentation des continents exclus jusqu'à ce jour de la catégorie des membres permanents, dont l'Afrique.

Monsieur le Président,

Le nouveau Millénaire a été salué avec éclat. De ce fait, les Leaders mondiaux lui ont spontanément dédié d'immenses espoirs, traduits à travers les objectifs du Millénaire pour le Développement adoptés en 2000 et réaffirmés par la Déclaration du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement en septembre 2005. Ces objectifs constituent une plate-forme salubre essentiellement pour les pays en développement, les Pays enclavés sans littoral et les petits Etats insulaires en développement, dans la lutte contre la faim et la pauvreté, la promotion de la santé et de l'éducation, pour ne citer que cela.

La création du Fonds Mondial de Solidarité en 2001 en vue de promouvoir le développement social et humain dans les pays en développement avait suscité encore plus d'enthousiasme. Tel était également le cas de la création en 2002 du Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme.

Malgré tous ces nobles objectifs et des engagements immenses, force est de constater que les résultats atteints restent mitigés. C'est le même constat tiré par la réunion de haut niveau sur l'examen à moyen terme de la mise en œuvre du Programme d'Action pour les Pays les Moins Avancés pour la décennie 2001- 2010, qui a tenu ses assises du 18 au 19 septembre 2006.

Plutôt que de voir la pauvreté en régression comme le demandait le Sommet du millénaire en 2000, la réunion de Bruxelles en 2001 et le sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg en 2002, la plupart des pays sur le continent africain et en Amérique latine voient la situation stagner et même régresser.

Et pour cause, l'aide publique au développement est très loin d'atteindre le minimum nécessaire, tandis que le poids de la dette extérieure reste pesant sur les économies fragiles des pays pauvres. C'est pourquoi nous lançons encore une fois un appel aux pays développés qui ne l'ont pas encore fait à mettre en pratique leur promesse de consacrer 0,7% de leur PIB à l'aide publique au développement. Nous les invitons en même temps à supprimer les distorsions commerciales qui empêchent les pays en voie de développement à s'intégrer dans le commerce mondial.

Du point de vue de notre délégation, l'autre défi fondamental du 21^{ème} siècle sera de faire disparaître l'appréhension des pays en voie de développement vis-à-vis de la mondialisation. Quelle valeur accorder en effet à la

mondialisation si celle-ci fait abstraction des préoccupations essentielles des populations que sont notamment l'alimentation, la santé, l'éducation, l'emploi.

Ce défi nous appelle à des efforts collectifs en particulier dans les sphères du commerce, des finances, de la technologie, de la production, mais aussi à plus de justice et de solidarité.

Monsieur le Président,

Alors que le temps de la guerre froide est révolu, force est de constater que les rapports sociaux sont cristallisés sur deux blocs aux intérêts divergents et quasi antagonistes, à savoir les nantis d'un côté, les pauvres de l'autre. Il est donc plus que le temps d'humaniser les relations entre les deux blocs et de privilégier les actions concrètes à travers le respect des engagements pris. L'appui aux initiatives régionales de développement comme le NEPAD doit être renforcé. Dans le cas contraire, on assistera à la persistance des phénomènes nouveaux de société comme la fuite des cerveaux, l'intensification de la criminalité, l'industrie du sexe et la pression migratoire internationale qui ne cesse de susciter de la passion et d'alimenter la chronique.

Monsieur le Président,

Le rassemblement d'un si grand nombre de responsables de très haut niveau permet de tâter le pouls de la situation politique et socio-économique internationale. Nous avons constaté à la fois nos faiblesses et non potentialités. Nous croyons que des solutions aux différents problèmes exposés au cours de ce débat sont possibles, avec un minimum de volonté politique.

Je vous remercie de votre aimable attention.